

Article 21 du Règlement

Même si nous connaissons des difficultés économiques dans cette région, il n'est pas normal que les deux compagnies qui fonctionnent grâce aux taxes des citoyens du Québec puissent si longtemps garder les gens sans service aérien adéquat.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES**LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES**

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, des générations ont été sacrifiées dans les guerres, des générations sont sacrifiées dans les crises économiques. Une nouvelle génération va à la dérive à cause de la gabegie des libéraux.

Les jeunes d'aujourd'hui sont des victimes, sans emploi et sans formation. On les considère comme du menu fretin, eux qui hériteront de la dette accumulée par ce gouvernement insouciant qui a adopté l'utilisation effrénée du crédit comme méthode de gestion financière.

L'héritage que le gouvernement laissera à nos jeunes, c'est une dette qui n'aura servi ni à les former ni à leur trouver un emploi. L'énormité du déficit fait monter les taux d'intérêt et enlève tout espoir à nos jeunes.

Pendant confiance en leur propre valeur et poussés par le désespoir, ils sont beaucoup trop nombreux à s'adonner au crime, à l'alcoolisme, à la drogue, à la prostitution ou aller jusqu'au suicide. C'est dans le groupe d'âge des 15 à 24 que le taux de suicide est le plus élevé. Pour tout homme et femme, la vie reste encore ce qu'il y a de plus précieux.

Et au milieu de toute cette horreur, voici que le parti libéral, trompant les espoirs des chômeurs, puise dans sa caisse noire de quoi récompenser ses amis.

A mesure que l'on se rend compte de jour en jour de la supercherie du dernier budget, que peut-on espérer du gouvernement pour régler le chômage chez les jeunes? C'est la catastrophe nationale, l'infamie du siècle. On aurait pu éviter d'en arriver là. Si nous avions un vrai gouvernement, nos jeunes pourraient réaliser leurs rêves.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**LE 60^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA**

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Si je prends la parole aujourd'hui, monsieur le Président, c'est pour éviter que la Chambre laisse passer sans le commémorer un événement marquant de l'histoire de notre pays. C'est en effet aujourd'hui le 60^e anniversaire de la création de l'Aviation royale du Canada.

Depuis sa naissance le 1^{er} avril 1924 et tout au long de ses 44 années d'existence, l'ARC s'est acquis une réputation de

dévouement et d'excellence qui en a fait l'égale des meilleures forces aériennes du monde. Elle s'est surtout préoccupée de maintenir la paix et elle a remporté dans cette entreprise des succès que l'histoire retiendra. Par ailleurs, l'ARC a également rendu des services signalés en contribuant à l'exploration et à la mise en valeur de notre vaste pays, en fournissant effectifs et matériel pour des tâches civiles et humanitaires, et en dotant notre collectivité de chefs et de citoyens bien préparés.

Bien des Canadiens, aussi bien civils que militaires, ont contribué au succès de l'ARC. Les membres de l'élément aérien des Forces canadiennes ont hérité de leur façon de voir, ainsi que de leurs normes et de leurs idéaux élevés. Je sais que je me fais l'interprète de tous les Canadiens en signalant à la Chambre combien je suis fier des exploits de nos héros de l'ARC de naguère et de leurs émules des Forces canadiennes d'aujourd'hui.

* * *

LE MULTICULTURALISME**LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT INTITULÉ «L'ÉGALITÉ, ÇA PRESSE!»—L'APPUI DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE**

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, il est inhabituel que des chefs de parti interviennent à cette période-ci de nos travaux qui est normalement réservée aux autres députés, mais je le fais aujourd'hui à cause de la grande importance du sujet. Je veux parler du rapport présenté par un comité multipartite de la Chambre sous le titre «L'égalité, ça presse!». Le rapport traite du caractère multiculturel de notre pays.

Notre parti estime que le multiculturalisme devrait devenir une réalité quotidienne dans tous les aspects de la vie canadienne et ne pas faire simplement l'objet d'une reconnaissance symbolique proclamée de temps à autre dans les institutions politiques de notre pays. Le NPD s'est déjà engagé lui-même en faveur de bon nombre des recommandations-clés du rapport, et je tiens particulièrement à en souligner cinq d'entre elles auxquelles le gouvernement devrait donner suite immédiatement. Tout d'abord, créer un ministère du Multiculturalisme à part entière, doté de son propre sous-ministre; deuxièmement, instituer un comité permanent du multiculturalisme à la Chambre des communes; troisièmement, mettre sur pied des programmes de promotion sociale pour les membres des minorités visibles dans la Fonction publique; quatrièmement, édicter des lignes directrices à l'intention du CRTC pour prévenir la représentation stéréotypée et inadéquate des minorités visibles dans les médias.

M. le Président: J'hésite à interrompre le député, mais le temps de parole normalement accordé est écoulé. Y a-t-il consentement unanime pour que le député poursuive son intervention?

Des voix: Non.